

Communiqué de presse
Crolles, le 28 mai 2019

La Mission Locale Grésivaudan-Alpes-Métropole et les agences d'emploi s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes

Pour faciliter l'accès à l'emploi aux jeunes, la Mission Locale Grésivaudan-Alpes-Métropole, le FAF.TT (Fonds d'Assurance Formation du Travail temporaire) et 8 agences d'emploi ont signé des conventions de partenariat le 28 mai 2019 destinées à accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel. Ces conventions sont la déclinaison locale de l'accord-cadre national signé fin mars 2018 par la DGEFP, Prism'emploi, l'Union Nationale des Missions Locales, le FAF.TT et le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire). Cette démarche s'inscrit globalement dans le dispositif « Mission Jeunes » porté par la branche du travail temporaire. L'objectif est de développer le partenariat entre les réseaux des agences d'emploi et des Missions Locales afin d'être au plus près des besoins des jeunes.

C'est également à ce titre que, suite à l'accord national renouvelé en mars 2018, la Direccte Auvergne-Rhône-Alpes, l'ARML, Prism'emploi Auvergne-Rhône-Alpes, le FAF.TT et le FASTT ont signé un accord régional de coopération le 6 mars 2018 à Saint Etienne afin de marquer la poursuite des engagements de la branche du travail temporaire dans la région.

ACCOMPAGNER LES JEUNES DU GRÉSIVAUDAN À ACCÉDER À L'EMPLOI

- La Mission Locale intervient sur un territoire composé de 48 communes, pour une population totale d'environ 136.000 habitants.
- En 2018, 1135 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale Grésivaudan-Alpes-Métropole, 824 solutions d'emploi et 207 situations de formation ont été apportées et 248 entreprises ont été contactées.
- Objectifs du partenariat : favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, leur permettre de découvrir de nouveaux métiers, de rencontrer de potentiels employeurs, d'accéder à une première expérience professionnelle grâce aux missions d'intérim.
- En combinant missions d'intérim, actions de formation et accompagnement renforcé, la mission locale accompagne les jeunes sortis du système scolaire en construisant avec eux leur parcours vers l'emploi.

DES AIDES CONCRÈTES POUR S'INSÉRER DURABLEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- Les solutions apportées par le FASTT permettent de lever les freins périphériques à l'emploi des jeunes : services de location de véhicules, garanties d'accès au logement, solutions de garde d'enfants, solutions budgétaires pour un achat, services de santé.
- Démarche lancée en 2014 par un accord national, renouvelé le 21 mars 2018 et dont la déclinaison opérationnelle est assurée par le FAF.TT.
- L'engagement des agences d'emploi se traduit par un rapprochement facilité entre les jeunes et les entreprises du bassin d'emploi concerné, un partage et une identification des prérequis attendus sur les postes de travail à pourvoir, ainsi que par un suivi continu de la mission, avec une potentielle médiation avec le jeune à la fin de celle-ci.

CHIFFRES CLÉS MISSION LOCALE GRÉSIVAUDAN-ALPES-MÉTROPOLE

- 1134 jeunes accompagnés en 2018
- 134 missions d'intérim réalisées en 2018
- 8 agences d'emploi associées

CHIFFRES CLÉS EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- Plus de 94 472 salariés intérimaires en équivalent temps plein, soit 13,6 % de l'emploi intérimaire en France
- 1164 agences d'emploi sur le territoire
- L'évolution de l'emploi intérimaire est de -1,2 % en mars 2019 par rapport à mars 2018

« Instrument de la flexisécurité, le travail temporaire est un creuset d'innovation sociale. Il constitue un vrai tremplin professionnel pour les jeunes les moins qualifiés. Notre rôle consiste à mobiliser les agences d'emploi pour aider les jeunes à gagner en qualifications et compétences pour, à terme, accéder plus facilement à un emploi durable », déclare **Philippe GIRAUD, Président régional de Prism'emploi Auvergne-Rhône-Alpes.**

« Notre Mission locale accompagne au quotidien les jeunes de 16 à 25 ans de notre territoire dans leur parcours d'insertion professionnelles et sociale. En 2018, près de 1200 jeunes ont été ainsi accompagnés par nos équipes et plus d'un million par les 450 Missions Locales de France qui constituent le 1er réseau national d'insertion des jeunes. Nous avons développé au fil des années un mode d'intervention global à leur service en nous appuyant sur un ensemble de leviers favorisant leur accès à l'emploi. Le travail temporaire et le partenariat avec les agences d'emploi constituent un de ces leviers », explique **Roger COHARD, Président de la Mission Locale Grésivaudan-Alpes-Métropole.**

Les 8 agences signataires : Adecco Crolles ; Aer'Ness Intérim Grenoble ; Crit Grenoble ; Help'Emploi Grenoble ; Randstad Crolles ; Sovitrat Grenoble ; Synergie Pontcharra ; Tridentt Le Touvet.

Contacts presse

Godefroy Daubin
06.67.98.27.32
Godefroy.daubin@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
Juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 8650 agences d'emploi et 27 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

À propos du FAF.TT

Le FAF.TT : accélérateur d'emplois sur les territoires. Le FAF.TT est l'organisme référent* en matière d'emploi et de formation professionnelle de la branche du travail temporaire. Il accompagne les agences d'emploi (8 150 en France), les salariés du secteur de l'intérim (472 000 ETP), et les publics éloignés de l'emploi dans leurs projets et répond au plus près de leurs besoins tout en tenant compte du tissu économique des territoires. Le FAF.TT joue également un rôle d'intermédiation entre les agences d'emploi et les différents acteurs emploi/formation facilitant ainsi les échanges et permettant au travail temporaire de se positionner comme un acteur dynamique en faveur de l'emploi.

À propos du FASTT

Le FASTT conçoit, met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services, des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Le FASTT pilote le régime de complémentaire santé obligatoire des salariés intérimaires, qui couvre 900 000 bénéficiaires y compris entre leurs missions.

À propos de la Mission Locale Grésivaudan-Alpes-Métropole

La Mission Locale Grésivaudan-Alpes-Métropole assure des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés dans leur accès à l'autonomie. Elle est chargée d'apporter des réponses aux questions d'Emploi, de Formation, de Logement, de Santé, de Mobilité, de Citoyenneté ou sur les problématiques liées à la Justice.

